

Informations non contractuelles à titre indicatif

Bourse Direct s'engage à une sélection de fonds toujours plus exigeante pour ses offres d'assurance-vie et de PER

Fidèle à son ADN de liberté de choix d'investissement, Bourse Direct met en place une revue biannuelle de l'ensemble des supports d'investissement référencés sur ses contrats d'épargne : Bourse Direct Horizon, Bourse Direct Vie et e-PER Generali. Cette démarche vise à proposer aux épargnants des gammes régulièrement réévaluées afin de les accompagner dans leurs choix d'investissement.

Une revue active semestrielle des supports d'investissement au service des épargnants

L'assurance-vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER) en ligne se sont largement développés et offrent aujourd'hui un univers d'investissement particulièrement diversifié, avec un large choix de supports en unités de compte. Cette diversité constitue un véritable atout pour les épargnants, qui peuvent construire une allocation adaptée à leurs objectifs et à leur profil d'investisseur.

Bourse Direct va plus loin et fait le choix de réévaluer régulièrement les supports référencés sur les contrats proposés, une démarche volontaire qui s'inscrit dans son engagement à accompagner durablement ses clients dans leurs choix d'investissement.

Deux fois par an, chaque gamme fait ainsi l'objet **d'une analyse approfondie** pouvant conduire à l'intégration de nouveaux fonds ou au retrait de supports d'investissement qui ne répondent plus aux critères de sélection définis par Bourse Direct. Cette revue s'appuie sur un **système de notation développée en interne par le pôle Épargne** de Bourse Direct.

Maxime Poque, Directeur Epargne chez Bourse Direct, commente :

« Chez Bourse Direct, nous sommes convaincus que proposer un large choix de fonds en architecture ouverte nécessite également une sélection exigeante et un suivi régulier de la qualité des supports d'investissement que nous proposons à nos clients. C'est cette conviction qui nous a conduits à mettre en place une revue régulière de nos gammes. Cette démarche s'inscrit dans notre engagement à accompagner durablement les épargnants avec une offre diversifiée, exigeante et régulièrement réévaluée. »



Des premiers résultats déjà visibles

La première revue de gammes a mis en évidence les effets de cette démarche : les fonds les mieux notés sur les contrats d'assurance vie Bourse Direct Horizon et sur Bourse Direct Vie (4 ou 5 étoiles Quantalys) ont plus que doublé tandis que les fonds les moins bien notés (1 ou 2 étoiles) ont reculé de plus de 60 %¹. **Ces évolutions reflètent à la fois l'intégration de nouveaux fonds et le retrait de supports qui ne répondaient plus aux critères de sélection retenus par Bourse Direct.**

Cette exigence intervient alors que l'ensemble du marché de l'épargne s'organise autour de la question du rapport entre les frais payés et la valeur réellement délivrée à l'épargnant. **C'est pourquoi Bourse Direct fait de la revue régulière de ses gammes un travail actif et continu, en complément de sa politique de frais déjà limités.**

Trois contrats, trois usages

- **Bourse Direct Horizon** : le contrat d'assurance vie pour l'investisseur averti en quête d'une potentielle performance via une gestion libre. Des frais de gestion sur les supports en unités de compte (UC) de 0,65 % par an, et aucuns frais sur les opérations* de versement, d'arbitrage ou de rachat — y compris aucun frais de transaction sur les ETF** et les titres vifs, un poste de coût rarement identifié par les épargnants, mais qui est inexistant dans Bourse Direct Horizon.
- **Bourse Direct Vie** : le contrat pour l'épargnant qui souhaite diversifier son épargne simplement et à moindres frais (0% de frais sur versement, 0,65% de frais de gestion sur le fonds en euros APICIL Euro Garanti et les supports UC en gestion libre)*, avec notamment un choix de supports immobiliers sélectionnés : Iroko Zen, Mistral Sélection, Epsicap Nano, Primovie, Remake Live.
- **e-PER Generali** : un large choix de supports UC, incluant du non-coté, au sein d'une enveloppe dont l'horizon est particulièrement adapté à ce type d'actifs, l'épargne n'étant accessible qu'à la retraite.

***D'autres frais existent et sont détaillés dans les documents contractuels des contrats.**

****ETF : *Exchange Traded Fund*, appelé aussi fonds indiciel coté ou tracker.**

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Comment fonctionne la revue des gammes

Ce modèle combine trois approches complémentaires :

- **Une analyse quantitative**, fondée sur les données propres à chaque fonds : les performances au sein de leur catégorie, systématiquement ajustées du risque, la maîtrise du risque, et la robustesse du fonds et de sa société de gestion. Cette analyse s'appuie sur plusieurs indicateurs observés sur différentes périodes, tel que le ratio de Sortino, le ratio d'information, ou le downside capture ratio, entre autres, avec une pondération des critères adaptée à chaque classe d'actifs (actions, obligations, performance absolue...).
- **Une lecture qualitative**, portée par l'expertise du pôle Épargne qui évalue la qualité des sociétés de gestion et des équipes de gestion, la cohérence des choix d'investissement en matière d'exposition sectorielle et géographique.
- **Un dialogue continu avec les assureurs**, qui permet de croiser les analyses réglementaires menées par les assureurs, dans le cadre du dispositif Value for Money, avec la revue des gammes conduite par Bourse Direct.

L'objectif de cette revue n'est pas de prédire les performances futures des fonds, mais de préserver la qualité de l'offre en réévaluant régulièrement les gammes au bénéfice des épargnants.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

¹ Les chiffres sont établis sur la base des notations Quantalys au 31 juillet 2026, accessibles sur <https://www.quantalys.com/>. Ces notations constituent une appréciation historique reposant sur une méthodologie propre et évoluent dans le temps

Cette communication ne constitue ni un conseil en investissement, ni une recommandation personnalisée.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



A PROPOS DE BOURSE DIRECT

Depuis 30 ans, Bourse Direct, acteur majeur de la bourse en ligne en France, rend les marchés financiers accessibles à tous. Sa mission : démocratiser l'accès à la bourse et offrir expertise, innovation et accompagnement à chaque étape. Des outils performants, des solutions adaptées à tous les profils et des coûts compétitifs permettent aux investisseurs particuliers de suivre et gérer leur portefeuille en toute simplicité.

Bourse Direct propose également des solutions d'épargne long terme : l'assurance-vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER), pour accompagner les particuliers dans la construction de leur patrimoine.

L'action Bourse Direct (codes : FR0000074254, BSD), éligible au PEA et PEA-PME, est cotée sur Euronext. Retrouvez l'ensemble de la communication financière sur <https://groupe.boursedirect.fr/>.

CONTACTS PRESSE

BOURSE DIRECT - Julie Ruffin - +33 (0) 1 56 88 40 40

IMAGE 7 - Juliette Mouraret - +33 (0) 6 81 67 38 80

Ces contrats présentent un risque de perte en capital.

Bourse Direct Horizon est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion individuelle et facultative libellé en euros et/ou en unités de compte et/ou en engagements croissance donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification (fonds croissance) assuré par Generali Vie, entreprise régie par le code des Assurances.

Le document d'information clé du contrat d'assurance vie Bourse Direct Horizon contient les informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez obtenir ce document auprès de Bourse Direct ou en vous rendant sur le site www.generali.fr

Le contrat e-PER Generali est un contrat d'assurance de groupe sur la vie à adhésion individuelle et facultative, libellé en euros et/ou en unités de compte, assuré par Generali Retraite, entreprise régie par le Code des assurances.

Le document d'information clé du contrat PER distribué par Bourse Direct contient les informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez obtenir ce document auprès de Bourse Direct ou en vous rendant sur le site de www.generali.fr

Bourse Direct Vie est un contrat d'assurance vie multisupport assuré par APICIL EPARGNE, Entreprise régie par le Code des Assurances, Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance - RCS Lyon 440 839 942 - Siège social : 51 boulevard Marius Vivier-Merle, 69003 Lyon - Capital social : 14 684 625 €. Le document d'information clé du contrat d'assurance vie Bourse Direct Vie d'Apicil Epargne contient les informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez obtenir ce document auprès de Bourse Direct ou en vous rendant sur le site www.mesdocumentspriips.fr/apicil.

Bourse Direct, société agréée en qualité de prestataire de services d'investissement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ("ACPR" - <https://acpr.banque-france.fr>), supervisée par l'Autorité des marchés financiers ("AMF" - www.amf-france.org) et courtier d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°08044344 (<https://www.orias.fr/>). Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des assurances. Service réclamation : rubrique contact du site www.boursedirect.fr. Bourse Direct n'est liée par aucun contrat d'exclusivité avec un assureur et n'a aucun lien capitalistique avec l'assureur.

Définitions :

Ratio de Sortino

Mesure le rendement obtenu par rapport au risque de baisse uniquement (contrairement au ratio de Sharpe qui prend en compte toute la volatilité, hausses comprises). Plus il est élevé, meilleur est le rendement compte tenu du risque de perte.

Ratio d'information

Mesure la capacité d'un fonds à surperformer régulièrement son indice de référence. Plus il est élevé, plus la surperformance est significative et régulière (et pas due au hasard).

Downside capture ratio

Compare la baisse du fonds à celle du marché lors des phases négatives. En dessous de 100 %, le fonds baisse moins que le marché (bonne protection à la baisse) ; au-dessus de 100 %, il baisse davantage.

Value for money

Concept réglementaire (issu notamment des exigences européennes, EIOPA/AMF) qui évalue si un produit financier ou d'assurance offre un rapport qualité-prix satisfaisant pour l'épargnant.